

Séance ordinaire du 23 avril 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-trois avril deux mille dix-neuf à neuf heures cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-05-27

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 avril 2019.

CE-2019-05-28

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 avril 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 avril 2019.

CE-2019-05-29

Modification de la résolution CE-2019-04-29 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Chaudière-Appalaches et aide financière à cet organisme »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-04-29 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Chaudière-Appalaches et aide financière à cet organisme » par le remplacement, au deuxième alinéa, du montant de « 300 \$ » par le montant de « 500 \$ ».

CE-2019-05-30

Modification de la résolution CE-2019-04-51 « Aide financière à la Compétition hit the floor »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-04-51 « Aide financière à la Compétition hit the floor » par le remplacement, dans le titre et dans l'alinéa, du numéro « DEV-2019-054 » par le numéro « DEV-2019-054-R-1 ».

CE-2019-05-31**Acquisition d'une partie des lots 2 059 720 et 2 295 978 du cadastre du Québec (avenue des Ruisseaux, secteur Pintendre) et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot**

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-011](#)

Il est résolu d'acquérir une partie des lots 2 059 720 et 2 295 978 du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 604 mètres carrés, telles qu'elles sont montrées au plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-011, et selon les conditions prévues à la promesse de vente annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ces parties de lot soient affectées à l'utilité publique.

CE-2019-05-32**Cession du lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc. dans le cadre du programme AccèsLogis (41 rue Saint-Joseph, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-025](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de céder, à titre gratuit selon les règles du programme AccèsLogis, le lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc., avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité, conditionnellement à l'engagement définitif de la Société d'habitation du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur.

CE-2019-05-33**Demande de crédits additionnels**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une demande de crédit additionnel équivalant au montant reçu de l'assureur pour la perte d'un véhicule (unité 14-080), tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision INF-EM-2019-006, et ce pour la dépense relative au remplacement de ce véhicule.

CE-2019-05-34**Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la Ville des 23 janvier et 21 février 2019**

[Document d'aide à la décision INF-TP-2019-005](#)

Le procès-verbal des rencontres du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la Ville des rencontres tenues les 23 janvier et 21 février 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-05-35**Règlement sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux**

[Document d'aide à la décision POL-2019-007-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision POL-2019-007-R-1. Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 2 500 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de ville, pour le financement de dépenses relatives à la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux.

CE-2019-05-36**Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux**

[Document d'aide à la décision DVC-2019-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur la nuisance, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-2019-002. Ce règlement a pour objet de permettre, lors de tous les événements autorisés par la Ville, que la consommation de boissons alcoolisées puisse se faire à partir d'une canette d'aluminium et non plus uniquement à partir d'un contenant de carton ou de plastique.

CE-2019-05-37**Vente d'une partie du lot 2 288 501 du cadastre du Québec (terrain situé au 595, route des Rivières, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision BP-2019-010](#)

Il est résolu d'accepter, à titre de copropriétaire, l'offre d'achat d'une partie du lot 2 288 501 du cadastre du Québec, d'une superficie de 224 mètres carrés, déposée par le propriétaire du lot 2 288 047 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2019-010, d'autoriser monsieur Simon Gauthier, coordonnateur du Service de la gestion et planification des biens immobiliers de la Direction des infrastructures et administrateur de la copropriété pour la Ville, à signer cette offre d'achat, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-05-38**Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de maçonnerie du parvis de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy et décret de travaux et financement afférent**

[Document d'aide à la décision APP-2019-043](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de maçonnerie du parvis de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy (appel d'offres 2019-50-17), à la Maçonnerie dynamique Ltée, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 755 818 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Il est également résolu de financer la dépense supplémentaire relative à ces travaux au montant maximal de 129 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

CE-2019-05-39

Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et un membre du personnel concernant un mouvement de main-d'œuvre

[Document d'aide à la décision GCH-2019-034](#)

Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et un membre du personnel concernant un mouvement de main-d'œuvre, et d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-034.

CE-2019-05-40

Activité reconnaissance des bénévoles 2019, financement afférent et abrogation de la résolution CE-2019-04-69 « Activité reconnaissance des bénévoles 2019 et financement afférent »

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-013-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de permettre à la Direction de la vie communautaire d'entreprendre, en partenariat avec le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, les démarches nécessaires pour bonifier l'activité reconnaissance des bénévoles 2019, telle qu'elle est proposée à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-013-R-1, et d'attribuer un budget total de 44 460 \$;
- de financer une partie de cette dépense au montant maximal de 23 500 \$, à même l'excédent de fonctionnements accumulé non affecté;
- d'autoriser la Direction de la vie communautaire à ajuster le contrat de coordination pour la tenue de cette activité à intervenir avec le Centre d'action Bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière et de convenir de l'entente en conséquence avec cet organisme.

Il est également résolu d'abroger en conséquence la résolution CE-2019-04-69 « Activité reconnaissance des bénévoles 2019 et financement afférent ».

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2019-05-41

Réorganisation de la Direction des technologies de l'information

[Document d'aide à la décision GCH-2019-037-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-037-R-1, et d'accepter la nouvelle structure de la Direction des technologies de l'information, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-05-42

Démarches d'optimisation du travail des ressources et réorganisation de la Direction du service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision GCH-2019-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-010, et d'accepter la nouvelle structure de la Direction du service de la sécurité incendie, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir à cet effet.

CE-2019-05-43

Réorganisation de la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2019-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-026, et d'accepter la nouvelle structure de la Direction de la gestion du capital humain, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-05-44

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 17.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
